

## Les aides aux personnes en difficulté

*Cette fiche recense les organismes sociaux et les associations qui œuvrent en direction des personnes en difficulté et qui permettent, grâce à leurs actions et au versement de certaines aides financières, de faire face à l'urgence et de lutter contre l'exclusion.*

### PUY-DE-DÔME

#### Sommaire

- I- LES PRESTATIONS SOCIALES ET FAMILIALES
- II- RSA - CUI
- III- LE FONDS D'AIDE AUX JEUNES (FAJ)
- IV- LES SOINS GRATUITS
- V- LE SAMU SOCIAL
- VI- OU DORMIR ?
- VII- L'INSERTION PAR LE LOGEMENT
- VIII- LES ASSOCIATIONS AU SERVICE DES PERSONNES EN DETRESSE
- IX- AUTRES FORMES D'AIDES
- X- LES ORGANISMES D'AIDE AUX DEMANDEURS D'EMPLOI

#### I- LES PRESTATIONS SOCIALES ET FAMILIALES

Des aides financières sont versées par la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) de son domicile et concernent plus particulièrement les familles défavorisées.

##### CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DU PUY-DE-DÔME (CAF)

Cité administrative  
Rue Pélissier  
63032 CLERMONT-FERRAND CEDEX 09  
Tél : 0 820 25 63 10  
Fax : 04 73 14 67 01 (services administratifs)/04 73 14 67 06 (services allocataires)  
Web : <http://www.puydedome.caf.fr>

Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30.

. les différentes prestations : les prestations pour élever les enfants (la prestation d'accueil du jeune enfant, la prime à la naissance ou à l'adoption, l'allocation de base, le complément de libre choix du mode de garde, ...), les prestations liées au logement (allocation de logement sociale, aide personnalisée au logement, prêt à l'amélioration de l'habitat, ...), les allocations familiales, l'allocation de rentrée scolaire, les prestations particulières (le revenu minimum d'insertion, allocation de parent isolé, allocation aux adultes handicapés, ...)

Un Centre Communal d'Action Sociale existe dans chaque commune. Ses interventions varient selon l'analyse des besoins sociaux de la population et selon ses moyens financiers. Le rôle des communes en matière d'action sociale a augmenté très fortement. Les CCAS jouent un rôle majeur dans les actions de lutte contre la pauvreté et les difficultés de la vie. Il s'agit le plus souvent de secours d'urgence sous la forme de bons d'achat, d'aide alimentaire directe, de bons de transport ou encore d'aide financières remboursables ou non.

##### CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

1 rue Saint-Vincent-de-Paul - BP 478  
63013 CLERMONT-FERRAND CEDEX 1  
Tél : 04 73 98 07 98  
Email : [direction@ccas-clermont-ferrand.fr](mailto:direction@ccas-clermont-ferrand.fr)  
Web : <http://www.clermont-ferrand.fr>  
Du lundi au vendredi de 8 h 15 à 16 h 45

##### CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

Antenne Montferrand  
12 rue Debay-Facy  
63000 CLERMONT-FERRAND  
Tél : 04 73 90 43 43

**POINT ACCUEIL JEUNES (CCAS DE CLERMONT-FERRAND)**

70 rue Villeneuve  
63000 CLERMONT-FERRAND  
Tél : 04 73 42 11 74  
Fax : 04 73 42 13 78

Email : [point-jeunes@ccas-clermont-ferrand.fr](mailto:point-jeunes@ccas-clermont-ferrand.fr)

Du lundi au jeudi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30 - vendredi de 9 h à 12 h - Accueil téléphonique du lundi au vendredi de 8 h 45 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 45

. accompagnement socio-éducatif des jeunes de 18 à 25 ans non révolus (célibataires, sans enfant, non étudiants, non lycéens et clermontois)

**Centres communaux d'action sociale des autres villes****CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CIAS)**

Résidence de la Fontaine du Goye  
13 boulevard de l'Europe  
63600 AMBERT  
Tél : 04 73 82 27 63  
Fax : 04 73 82 13 05

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)**

17 avenue de Royat  
63400 CHAMALIÈRES  
Tél : 04 73 19 57 64  
Email : [ccas.chamalieres@wanadoo.fr](mailto:ccas.chamalieres@wanadoo.fr)  
Web : <http://www.ville-chamalieres.fr>

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)**

Maison du social  
24 rue de la Berbiziale  
63500 ISSOIRE  
Tél : 04 73 89 71 30  
Fax : 04 73 89 51 42  
Email : [ccasissoire@wanadoo.fr](mailto:ccasissoire@wanadoo.fr)  
Web : <http://www.issuire.fr>  
Du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30 - vendredi  
fermeture à 17 h

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)**

18 rue de la Harpe  
63200 RIOM  
Tél : 04 73 33 49 00  
Fax : 04 73 33 49 10  
Email : [accueil-ccas@ville-riom.com](mailto:accueil-ccas@ville-riom.com)  
Web : <http://www.riom.net>

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)**

Mairie  
Place de la Mairie - BP 44  
63171 AUBIÈRE CEDEX  
Tél : 04 73 44 01 01/04 73 26 77 93  
Email : [delphine.laroche@ville-aubiere.fr](mailto:delphine.laroche@ville-aubiere.fr)  
Web : <http://www.ville-aubiere.fr>

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)**

32 rue du Bout du Plot  
63800 COURNON-D'Auvergne  
Tél : 04 73 69 90 14  
Email : [ccas@cournon-auvergne.fr](mailto:ccas@cournon-auvergne.fr)  
Du lundi au vendredi de 8 h à 17 h (vendredi fermeture à 16 h)

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)**

1 rue Saint-Verny  
63370 LEMPDES  
Tél : 04 73 83 74 70  
Fax : 04 73 83 74 60  
Email : [s.social@mairie-lempdes.fr](mailto:s.social@mairie-lempdes.fr)  
Web : <http://www.ville-lempdes.fr>  
Du lundi au vendredi de 8 h à 12 h 15 et de 13 h à 17 h

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)**

14 rue Pasteur  
63300 THIERS  
Tél : 04 73 80 69 44  
Fax : 04 73 51 04 60  
Web : <http://www.ville-thiers.fr>  
Du lundi au vendredi de 8 h à 17 h 30

**DIRECTION GÉNÉRALE DE LA SOLIDARITÉ ET DE L'ACTION SOCIALE (DGSAS)**

4 place Michel de l'Hospital  
63000 CLERMONT-FERRAND  
Tél : 04 73 42 49 50  
Web : <http://www.puydedome.com>

Service social logement

- . aide aux personnes et aux familles en difficulté : action sociale : accueil, orientation, information du public, accompagnement social, accès aux droits, aide à la gestion budgétaire, santé
- . lutte contre les exclusions : aide à l'accès aux soins, accès au logement, RSA
- . aide sociale à l'enfance, protection maternelle et infantile
- . aide aux personnes âgées et aux personnes handicapées

**II- RSA - CUI****Le Revenu de Solidarité Active (RSA) :**

Le RSA entre en vigueur le 1er juin 2009 en France métropolitaine. Il remplace le Revenu Minimum d'Insertion (RMI), l'Allocation de Parent Isolé (API) et certaines aides forfaitaires temporaires comme la prime de retour à l'emploi.

Il est également versé à des personnes qui travaillent déjà et dont les revenus sont limités. Son montant dépend à la fois de la situation familiale et des revenus du travail. Il peut être soumis à l'obligation d'entreprendre des actions favorisant une meilleure insertion professionnelle et sociale.

L'état et les départements s'associent pour mettre en place cette nouvelle prestation. Le RSA est versé par les Caisses d'allocations familiales ou les Caisses de mutualité sociale agricole.

Source : <http://www.rsa.gouv.fr>

**Le Contrat Unique d'Insertion (CUI) :**

Depuis le 1er janvier 2010 est entré en vigueur le nouveau " Contrat Unique d'Insertion " (CUI) créé par la loi n° 2008-1249 du 1er décembre 2008. Ce contrat prend la forme, dans un cadre rénové, du Contrat Initiative Emploi (CUI-CIE) dans le secteur marchand et du Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi (CUI-CAE), dans le secteur non marchand.

Il a pour objet de faciliter l'insertion professionnelle des personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles d'accès à l'emploi. Il donne lieu à une convention conclue entre l'employeur, le salarié et, selon le cas, Pôle emploi agissant pour le compte de l'Etat, ou le président du Conseil Général.

Source : <http://www.travail-solidarite.gouv.fr>

**III- LE FONDS D'AIDE AUX JEUNES (FAJ)**

Le **FAJ** est destiné aux 18/25 ans qui connaissent des difficultés d'insertion sociale ou professionnelle. C'est une aide ponctuelle et individuelle. Le versement de l'aide est subordonné à l'élaboration d'un projet d'insertion (suivre une formation professionnelle, passer le permis de conduire, BAFA, accéder à un logement ou à des soins ...).

La demande de FAJ s'effectue par le jeune lui-même avec le soutien d'un travailleur social appelé référent. Le référent se trouve dans les missions locales, les CCAS. Il aide le jeune à élaborer son projet et à formuler sa demande. Ensuite, le dossier est examiné par un comité d'attribution qui se réunit tous les 15 jours.

**IV- LES SOINS GRATUITS****1) La couverture maladie universelle (CMU)**

En fonction de votre situation, plusieurs dispositifs existent pour couvrir partiellement ou en totalité vos dépenses santé.

La **CMU de base** permet à tous les résidents en France de bénéficier des prestations en santé couvertes par les régimes d'assurance maladie obligatoires. Mais ces régimes ne prennent pas en charge la totalité des dépenses de santé engagées.

La **CMU complémentaire**, attribuée sous conditions de ressources, est une sorte de complémentaire santé gratuite qui prend en charge ce qui n'est pas couvert par les régimes d'assurance maladie obligatoire.

L'**aide complémentaire santé** est une aide attribuée elle aussi sous conditions de ressources : le plafond CMU + 20 %. Elle vous permet d'acquérir une couverture complémentaire en matière de santé auprès d'un organisme complémentaire de votre choix (mutuelle, institution de prévoyance, assurance). L'aide sera versée directement à cet organisme qui la déduira du prix de votre contrat.

Dans des situations très particulières, l'**Aide Médicale de l'Etat** peut également prendre en charge certaines dépenses de santé.

Source : <http://www.cmu.fr>

**2) Où se soigner ?**

**- Les soins d'urgence, vaccinations, accompagnement à la démarche de soins**

**RELAIS SANTÉ**

25 place du Chatelet  
63600 AMBERT  
Tél : 04 73 82 40 05  
Jeudi et vendredi de 9 h à 12 h  
. lieu d'accueil ou vous pouvez parler de votre santé. Gratuit, pour tout public

**CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE (CHU)**

58 rue Montalembert - BP 69  
63003 CLERMONT-FERRAND CEDEX 1  
Tél : 04 73 75 07 50  
Web : <http://www.chu-clermontferrand.fr>

**LES RESTAURANTS DU COEUR**

6 rue Emilienne Goumy  
63000 CLERMONT-FERRAND  
Tél : 04 73 98 10 10  
Fax : 04 73 98 10 11  
Email : [ad63.siege@restosducoeur.org](mailto:ad63.siege@restosducoeur.org)  
Web : <http://www.restosducoeur.org>  
. permanences de médecins, d'infirmières et de vétérinaires

### **RELAIS SANTÉ - CENTRE PASTEUR**

2 rue du Puits Artésien  
63000 CLERMONT-FERRAND  
Tél : 04 73 34 72 48  
Fax : 04 73 34 72 28

Email : [pascal.dessenne@cpam-clermont-fd.cnamts.fr](mailto:pascal.dessenne@cpam-clermont-fd.cnamts.fr)

Sur RDV du lundi au vendredi de 8 H à 12 H 15 et 13 h 15 à 17 h

. lieu privilégié d'écoute et d'information pour les personnes en difficulté concernant l'accès aux droits à la santé et aux soins, une équipe pluridisciplinaire accompagne et aide à l'orientation dans le système de soins pour redevenir acteur de sa santé

### **SOLIDARITÉ SANTÉ 63**

Centre médical et dentaire  
41 rue Daguerre  
63000 CLERMONT-FERRAND  
Tél : 04 73 26 31 31  
Fax : 04 73 26 26 20

Email : [solidaritesante63@orange.fr](mailto:solidaritesante63@orange.fr)

Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h

. soins apportés, bénévolement, par des médecins libéraux et des dentistes aux populations défavorisées et marginalisées sans sécurité sociale et/ou sans mutuelle, réinsertion professionnelle par la santé

. interventions régulières de spécialistes : ophtalmologue, gynécologue, pédiatre, psychiatre

. permanence d'intervenantes sociales

### **- Les soins spécialisés**

### **CENTRE PÉRINATAL DE PROXIMITÉ**

Centre Hospitalier - Bâtiment Chirurgie 1er étage  
14 avenue Georges Clémenceau  
63600 AMBERT  
Tél : 04 73 82 73 72

. planification familiale (contraception des mineures, infos), suivi de grossesses et gynécologie, préparation à la naissance classique et en piscine, IVG médicamenteuse, visites post-natales, rééducation périnéale, visites pédiatriques dans le 1er mois après la naissance

### **CENTRE DE CURE AMBULATOIRE EN ALCOOLOGIE (CCAA)**

Pôle alcoologie  
49 avenue de Grande-Bretagne  
63000 CLERMONT-FERRAND  
Tél : 04 73 34 80 05  
Fax : 04 73 34 74 10

Email : [cdpa63@wanadoo.fr](mailto:cdpa63@wanadoo.fr)

Lundi de 14 h à 16 h 30 - Mardi de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h - mercredi et jeudi de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h 30 - vendredi de 9 h à 14 h

. l'aide et les soins sont dispensés gratuitement par les médecins alcoologues, le psychologue

. propose des soins ambulatoires : prise en charge médicale et psychologique pour tout public en difficulté, directement ou indirectement, avec la consommation d'alcool

. permanence délocalisée en tabacologie le vendredi de 9 h à 15 h, sur RDV, au Centre Social et Culturel Joseph Gaidier à Riom

### **CENTRE DE PLANIFICATION DU PLANNING FAMILIAL 63**

13 rue des Quatre Passeports  
63000 CLERMONT-FERRAND  
Tél : 04 73 37 12 07  
Fax : 04 73 37 55 51

Email : [mjpf63@wanadoo.fr](mailto:mjpf63@wanadoo.fr)

. consultation médicale : sur RDV les mercredis et jeudi après-midi - Centre d'Information : du mardi au vendredi

. contraception : accueil et information sur différentes méthodes de contraception. Consultations médicales sur rendez-vous

. IVG : écoute, suivi de demandes d'Interruption Volontaire de Grossesse, délivrance d'attestation d'entretien social préalable à l'IVG, ...

. abus sexuels, viols, violences, mutilations sexuelles : un soutien, une écoute des personnes ayant subi des violences, une aide dans leurs démarches, des actions de prévention des abus sexuels auprès des jeunes

### **CENTRE SPÉCIALISÉ DE SOINS AUX TOXICOMANES (CSST)**

Pôle toxicomanie  
72 avenue d'Italie  
63000 CLERMONT-FERRAND  
Tél : 04 73 34 74 80  
Fax : 04 73 34 74 81

Email : [anpaa63csst@wanadoo.fr](mailto:anpaa63csst@wanadoo.fr)

Lundi de 10 h à 12 h 30 et de 13 h à 17 h 30, mardi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 h 30, mercredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h à 17 h, jeudi de 11 h à 12 h et de 13 h à 17 h, vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h à 16 h

. l'aide et les soins sont dispensés anonymement et gratuitement : prises en charge médicales (soins, sevrage, substitution), entretiens psychologiques, accompagnements sociaux, activités de groupe, accueil des familles et de l'entourage, réduction des risques (programmes d'échanges de seringues, préservatifs, ...), "mercredi ados"

. permanences à la Mission Locale de Cournon, 10 place Jean Jaures (Tél : 04 73 42 63 63) les lundis après-midi

### **DISPENSARE EMILE ROUX (CONSEIL GÉNÉRAL)**

11 rue Vaucanson  
63000 CLERMONT-FERRAND  
Tél : 04 73 14 50 80  
Fax : 04 73 14 50 81  
Email : [jeanperriot@cg63.fr](mailto:jeanperriot@cg63.fr)  
Web : <http://www.puy-de-dome.fr>

Du lundi au jeudi de 8 h à 17 h - vendredi de 8 h à 16 h 30

. le dispensaire assure gratuitement sur rendez-vous et en urgence, les besoins du public dans les domaines suivants : Pneumo-phtisiologie préventive (tuberculose, insuffisance respiratoire, allergie), sevrage tabagique, IST, dépistage de l'infection par le VIH et le VHB, vaccinations

### **PÔLE RÉGIONAL DE RÉFÉRENCE POUR L'ACCUEIL ET LA PRISE EN CHARGE DES VICTIMES DE VIOLENCES SEXUELLES ET DE MAL-TRAITANCES**

CHU Estaing

1 Place Lucie Aubrac  
63000 CLERMONT-FERRAND

Tél : 0 800 622 648/0 473 750 050 (urgences pédiatriques pour les mineurs de moins de 16 ans)/0 473 750 167 (urgences maternité pour les mineurs de plus de 16 ans et les adultes)/04 73 750 153 (Secrétariat)

Fax : 04 73 750 154

Email : [cpetiniot@chu-clermontferrand.fr](mailto:cpetiniot@chu-clermontferrand.fr)

Web : <http://www.chu-clermontferrand.fr>

Lundi au vendredi de 9 h à 17 h

. lieu d'accueil et d'écoute des mineurs et majeurs victimes de violences sexuelles et de maltraitances, prise en charge médicale sous la direction de médecins experts près de la Cour d'Appel de Riom, suivi psychologique et social, information, notamment juridique et orientation vers des partenaires spécialisés

#### **- Info sida**

### **AIDES AUVERGNE**

Délégation départementale du Puy-de-Dôme/Allier

9 rue de la Boucherie  
63000 CLERMONT-FERRAND

Tél : 04 73 99 01 01

Fax : 04 73 99 01 09

Email : [aides63@aides63.org](mailto:aides63@aides63.org)

Web : <http://www.aides.org>

Lundi, mardi, mercredi et vendredi de 14 h à 17 h - jeudi de 15 h à 19 h - Matin : accueil téléphonique et entretien sur RDV

. association d'information sur le sida, de prévention et d'aide aux malades

. aides apporte un soutien aux malades et à leurs proches

### **CENTRE DE DÉPISTAGE ANONYME ET GRATUIT (CDAG 63 - CIDDIST 63)**

Dispensaire Emile Roux

11 rue Vaucanson  
63100 CLERMONT-FERRAND

Tél : 04 73 14 50 80

Fax : 04 73 14 50 81

Email : [jean.perriot@cg63.fr](mailto:jean.perriot@cg63.fr)

Web : <http://www.puydedome.com>

Du lundi au jeudi de 8 h à 17 h - vendredi de 8 h à 16 h

. permet le dépistage de l'infection par le VIH (virus responsable du SIDA) de l'infection par le VHC (virus responsable de l'hépatite C) et de l'infection par le VHB (virus responsable de l'hépatite B)

. IST et bilan gynécologique : le CDAG permet de diagnostiquer toute infection sexuellement transmissible (IST) de l'homme et de la femme et de mettre en place le traitement correspondant. Pour la femme, un bilan gynécologique peut également être effectué

#### **- Ecoute et prévention**

### **SOS AMITIÉ**

Centre Jean Richepin  
17 rue Jean Richepin  
63000 CLERMONT-FERRAND

Tél : 04 73 37 37 37

Email : [sosamitie.clermont@wanadoo.fr](mailto:sosamitie.clermont@wanadoo.fr)

Web : <http://www.sos-amitie.org>

. aide psychologique et morale par téléphone 24 h/24

### **SOS FEMMES**

BP 440  
63012 CLERMONT-FERRAND CEDEX 1

Tél : 04 73 29 32 20

Fax : 04 73 29 32 24

Email : [sos.fem@freesurf.fr](mailto:sos.fem@freesurf.fr)

. aide et soutien aux femmes victimes de violences conjugales : écoute, accueil, accompagnement, suivi

### **SOS INCESTE ET VIOLENCES SEXUELLES AUVERGNE**

Centre associatif Jean Richepin

21 rue Jean Richepin

63000 CLERMONT-FERRAND

Tél : 04 73 92 78 48

Fax : 04 73 92 78 48

Email : [sos-violences-sexuelles@wanadoo.fr](mailto:sos-violences-sexuelles@wanadoo.fr)

Web : <http://www.sos-inceste-pour-revivre.org>

Sur RDV

. l'association est un lieu d'accueil et d'écoute pour toutes les personnes qui vivent ou ont vécu des agressions sexuelles (enfants, adolescents, adultes)

. accompagnement des victimes, aide à visée psychologique, conseils juridiques, information, prévention

### **SOS SUICIDE PHÉNIX**

5 rue Jean Soulacroup

63000 CLERMONT-FERRAND

Tél : 04 73 29 15 15

Fax : 04 73 29 15 15

Email : [sos-suicide.phenix-63@wanadoo.fr](mailto:sos-suicide.phenix-63@wanadoo.fr)

Web : <http://www.sos-suicide-phenix.org/>

Jeudi sur RDV - accueil téléphonique du lundi au vendredi de 21 h à 23 h

. travail de prévention du suicide par l'information et la sensibilisation

. accueil et suivi de personnes ayant des conduites suicidaires et de leurs familles

## **V- LE SAMU SOCIAL**

---

Le SAMU social : Son numéro de téléphone est le 115. Il est gratuit et fonctionne toute l'année 24 h/24. Il vous informe sur les possibilités d'hébergement d'urgence, les lieux pour un repas, les structures de soins.

## **VI- OU DORMIR ?**

---

### **SERVICE D'ACCUEIL ET D'ORIENTATION (SAO)**

13 avenue Edouard Michelin

63000 CLERMONT-FERRAND

Tél : 04 73 74 66 00

Fax : 04 73 74 66 01

Email : [sao@anef63.org](mailto:sao@anef63.org)

. renseigne sur les places disponibles dans les centres d'hébergement d'urgence

. oriente les personnes en difficulté en recherche d'appartement, évaluation sociale globale de leur situation

### **CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CIAS)**

Résidence de la Fontaine du Goye

13 boulevard de l'Europe

63600 AMBERT

Tél : 04 73 82 27 63

Fax : 04 73 82 13 05

. logement d'urgence pour les SDF fonctionne toute l'année (s'adresser à la mairie, boulevard Henri IV, du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30 et le samedi de 9 h à 11 h 30 ou, en dehors de ces horaires, aux urgences de l'hôpital)

. capacité d'accueil : 2 personnes adultes

. durée de l'accueil : 1 jour renouvelable 1 fois

. 1 logement pour les familles en difficulté : attribution par le CIAS sur rapport d'une assistante sociale de secteur, obligation d'un suivi social et de recherche de logement pérenne. Capacité d'accueil : 4 personnes, durée de l'accueil : 2 mois renouvelables 1 fois

### **SECOURS CATHOLIQUE**

M. MAISONNEUVE

3 rue Saint-Michel

63600 AMBERT

Tél : 06 80 04 05 56

Web : <http://www.secours-catholique.asso.fr>

Mardi de 15 h à 18 h - Permanences téléphoniques toute la semaine

. hébergement de nuit (accueil de 17 h à 9 h)

### **CENTRE DÉPARTEMENTAL DE L'ENFANCE ET DE LA FAMILLE**

22 boulevard Gambetta - BP 140

63403 CHAMALIÈRES CEDEX

Tél : 04 73 17 63 00

Fax : 04 73 17 63 01

Email : [cdef@cdef63.fr](mailto:cdef@cdef63.fr)

. fonctionne toute l'année, 24 h/24

. + 219 lits ou places

. accueil des mineurs de naissance à 18 ans, des jeunes majeurs et des mères isolées avec leur enfants

#### **ASSOCIATION CE-CLER**

6 impasse des Rouges Gorges

63100 CLERMONT-FERRAND

Tél : 04 73 25 65 25

Fax : 04 73 24 61 76

Email : [association.ce-cler@orange.fr](mailto:association.ce-cler@orange.fr)

. 24 places urgence nuit à l'année et 32 places en hiver (dont 8 à destination de familles avec enfants de -18 ans, personnes âgées ou personnes malades pouvant rester la journée) : orientations par le SAO ou le 115

. 26 places CHRS, sur évaluation de la structure

. 40 places ALT, sur évaluation de la structure,

. 40 places Centre d'accueil d'urgence de demandeurs d'asile (CAUDA) : orientation par la DGCS uniquement

. ouvert à tout public (couples, hommes, femmes, avec ou sans enfant). Pas d'animaux

#### **CENTRE D'HÉBERGEMENT D'URGENCE ET DE RÉINSERTION SOCIALE DU CCAS DE CLERMONT-FERRAND (CHRS)**

26 rue Auger

63100 CLERMONT-FERRAND

Tél : 04 73 42 29 11

Fax : 04 73 42 29 10

Email : [chrs@ccas-clermont-ferrand.fr](mailto:chrs@ccas-clermont-ferrand.fr)

. hébergement toute l'année 24 h/24

. capacité d'accueil : 31 places + 4 places en urgence

. accueil d'hommes + de 18 ans

. suivi socio-éducatif, réinsertion sociale

. passage obligatoire par le Service d'Accueil et d'Orientation (SAO) : 04 73 74 66 00 ou le 115

#### **CENTRES D'HÉBERGEMENT ET DE RÉINSERTION SOCIALE (ANEF 63) (CHRS)**

156 rue de la Cartoucherie

63000 CLERMONT-FERRAND

Tél : 04 73 98 68 00

Fax : 04 73 98 68 01

Email : [chrs@anef63.org](mailto:chrs@anef63.org)

. fonctionnent toute l'année

. de 1 nuit à 6 mois

. capacité d'accueil : 99 places

. accueil d'hommes, de femmes, d'enfants, de familles, de couples

. passage obligatoire par le Service d'Accueil et d'Orientation (SAO) 04 73 74 66 00 ou le 115

#### **FOYER ÉDUCATIF ANEF 63**

2/4 place d'Espagne

63000 CLERMONT-FERRAND

Tél : 04 73 92 27 99

Fax : 04 73 91 64 37

Email : [foyer@anef63.org](mailto:foyer@anef63.org)

. fonctionnent toute l'année

. capacité d'accueil : 24 places + 2 d'urgence

. accueil de jeunes filles de 15 à 21 ans et de jeunes hommes de 17 à 21 ans

#### **HABITAT ET HUMANISME (HH)**

66 avenue Raymond Bergougnan

63100 CLERMONT-FERRAND

Tél : 04 73 36 92 46

Fax : 04 73 36 92 46

Email : [puy-de-dome@habitat-humanisme.org](mailto:puy-de-dome@habitat-humanisme.org)

Web : <http://www.habitat-humanisme.org>

. association d'insertion par le logement qui produit une offre de logements nouvelle pour les personnes en difficulté, en privilégiant : la réponse à des besoins identifiés de familles, le diffus, c'est-à-dire des logements dispersés plutôt que concentrés en un même immeuble, la localisation dans des quartiers "équilibrés"

. accompagnement des familles qui s'installe dans son nouvel appartement

. achète et réhabilite des logements par l'intermédiaire de la foncière d'habitat et humanisme, mobilise des logements vacants pris en sous-location ou par l'intermédiaire de l'agence immobilière à vocation sociale qui pratique une gestion locative adaptée

### **SECOURS CATHOLIQUE - CARITAS FRANCE**

Délégation départementale

133 avenue de la République

63051 CLERMONT-FERRAND CEDEX 02

Tél : 04 73 98 27 37

Fax : 04 73 98 27 35

Email : [sc-clermont-ferrand@secours-catholique.asso.fr](mailto:sc-clermont-ferrand@secours-catholique.asso.fr)

Web : [http://www.secours-catholique.asso.fr/delegation/delegation\\_puy\\_de\\_dome.htm](http://www.secours-catholique.asso.fr/delegation/delegation_puy_de_dome.htm)

Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h 30

. permanences téléphoniques du Service Logement : mardi et mercredi à la Délégation du Secours Catholique, 12 logements éclatés ou aide au logement aux personnes et étudiants en difficulté

. Résidence Sociale Maison St Pierre, 9 rue du Gallet à Clermont-Ferrand - Tél : 04 73 19 33 10, permanences du secrétariat : lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9 h à 15 h

. Les Eglantines (Maison d'accueil des familles hospitalisés) 16 lits, 12 Bd Pochet-Lagaye, 63000 Clermont-Ferrand - Tél : 09 62 52 33 43. L'accueil est assurée du lundi au vendredi de 9 h à 11 h 30 et 16 h 30 à 19 h, samedi de 9 h à 11 h 30, le dimanche et jours fériés de 17 h à 19 h

. Equipe de Clermont : Accueil / Accompagnement / Activités collectives au 13, rue Louis Braille à Clermont-Ferrand (quartier Fontgiève) - Tél : 04 73 19 59 60

### **SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS (SPF)**

Fédération du Puy-de-Dôme

10 rue de Bien Assis

63100 CLERMONT-FERRAND

Tél : 04 73 42 27 40

Fax : 04 73 42 27 49

Email : [contact@spf63.org](mailto:contact@spf63.org)/[direction@spf63.org](mailto:direction@spf63.org)

Web : <http://www.spf63.org/>

Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h

Service logement temporaire

. hommes, femmes et familles avec ressources en logements temporaires

### **FOYER D'URGENCE DE NUIT DU CCAS D'ISSOIRE**

Rue Emile Grailhe

63500 ISSOIRE

Tél : 04 73 89 45 66/04 73 89 71 30 (CCAS)

Fax : 04 73 89 45 66

Email : [ccasissoire@wanadoo.fr](mailto:ccasissoire@wanadoo.fr)

. ouverture du 20 août au 12 juillet

. capacité d'accueil : 6 lits pour personne seule, 1 lit pour couple

. 4 nuits renouvelables 1 fois

. accueil de toute personne de + de 18 ans sans domicile et sans ressource régulières

### **CENTRE D'HÉBERGEMENT D'URGENCE DE RIOM (CHU)**

7 rue du Docteur Ducher

63200 RIOM

Tél : 04 73 64 12 57/04 73 33 49 00 (CCAS)

. accueil toute l'année de 17 h 30 à 19 h

. accueil : de 3 à 6 nuits/mois

. capacité : 4 places hommes et 2 places femmes (majeurs)

## **VII- L'INSERTION PAR LE LOGEMENT**

Droit au logement opposable (DLO), caution, engagement national pour le logement ... toutes les actualités sur : <http://www.logement.gouv.fr>

### **DIRECTION GÉNÉRALE DE LA SOLIDARITÉ ET DE L'ACTION SOCIALE (DGSAS)**

4 place Michel de l'Hospital

63000 CLERMONT-FERRAND

Tél : 04 73 42 49 50

Web : <http://www.puydedome.com>

Service social logement

. rubrique : "vivre dans le Puy-de-Dôme" - "Action sociale"

. dans chaque département, des mesures doivent permettre d'aider les familles et les personnes à accéder à un logement décent ou à s'y maintenir alors qu'elles éprouvent des difficultés en raison de l'inadaptation de leurs ressources ou de leurs conditions d'existence. Ces mesures font l'objet d'un PDALPD (Plan Départemental d'Action pour le Logement des Personnes Défavorisées)

. pour toute information, s'adresser auprès du chargé du Plan Départemental d'Action pour le Logement des Personnes Défavorisées

### **DROIT AU LOGEMENT 63 (DAL)**

77 bis avenue Edouard Michelin

63100 CLERMONT-FERRAND

Tél : 06 34 75 79 09 (en cas d'urgence) / 09 50 26 51 46 (permanences)

Email : [dal63@free.fr](mailto:dal63@free.fr)

Web : <http://alerte63.unblog.fr/tag/sujets/logement/dal63/>

Tous les mercredis de 14 h 30 à 17 h 30

**SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL LIÉ AU LOGEMENT (ASLL)**

13 avenue Edouard Michelin  
63000 CLERMONT-FERRAND

Tél : 04 73 74 66 00

Fax : 04 73 74 66 01

Email : [asll@anef63.org](mailto:asll@anef63.org)

. aider à la recherche de logement, favoriser le maintien dans les lieux, permettre l'appropriation du logement, aider à l'intégration du locataire dans l'immeuble, le quartier, la commune

**VIII- LES ASSOCIATIONS AU SERVICE DES PERSONNES EN DETRESSE**

Il existe de nombreuses possibilités d'aide aux personnes en difficulté. Plusieurs associations, répertoriées ci-dessous, peuvent aider à trouver une solution.

**SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS**

Comité Aigueperse Nord Limagne

6 rue Michel de L'Hospital

63260 AIGUEPERSE

Tél : 04 73 64 28 98/06 73 35 32 01

Email : [contact@spf-aigueperse.org](mailto:contact@spf-aigueperse.org)

Web : <http://www.spf-aigueperse.org>

. permanences de solidarité :

. mardi de 9 h à 11 h (toute l'année) : colis alimentaires, aide aux vacances, aide aux démarches administratives ...

. jeudi de 14 h à 16 h (septembre à fin mars) : aide vestimentaire, aide aux démarches administratives, aide micro-informatique (initiation)

**CROIX-ROUGE FRANÇAISE**

19 rue du Château

63600 AMBERT

Tél : 04 73 82 98 06 (M. Ossedat)/04 73 82 01 35 (M. Lemire)

Web : <http://63.croix-rouge.fr>

**LES RESTAURANTS DU COEUR**

8 rue de l'Industrie

63600 AMBERT

Tél : 04 73 82 07 46 (Mme Perrier)/04 73 82 08 67 (M. Mestron)/04 73 82 00 91 (M. Lachal)

Web : <http://www.restosducoeur.org>

. distributions le lundi de 10 h à 12 h et le jeudi de 14 h à 16 h de décembre à mars

**SECOURS CATHOLIQUE**

M. MAISONNEUVE

3 rue Saint-Michel

63600 AMBERT

Tél : 06 80 04 05 56

Web : <http://www.secoures-catholique.asso.fr>

Mardi de 15 h à 18 h - Permanences téléphoniques toute la semaine

. aides matérielles : vaisselle, linge de maison, draps, couvertures, meubles. Colis alimentaires. Aides financières : directement sur demande pour des petites sommes ou alors sur dossiers d'assistantes sociales - Permanence 4 rue de Goye le mardi de 15 h à 18 h (Tél : 04 73 82 40 34)

. boutique solidarité au 42 rue de Goye (vêtements hommes, femmes, enfants) : lundi et vendredi de 14 h 30 à 18 h, jeudi et samedi de 9 h à 11 h 30

**VÉHICULE SOS HIVER LA MARAUDE (ADPC 63)**

Association départementale de protection civile du Puy-de-Dôme

11 ter rue des Moulins

63170 AUBIÈRE

Tél : 04 73 27 21 67

Fax : 04 73 28 19 54

Email : [info@adpc63.com](mailto:info@adpc63.com)

Web : <http://www.adpc63.com>

. campagne du 15 novembre au 15 avril tous les jours de la semaine de 19 h à 22 h

. aller à la rencontre de la personne en situation de danger au vue des conditions atmosphériques sur Clermont et proche agglomération

**ACCUEIL DE JOUR - COLLECTIF PAUVRETÉ PRÉCARITÉ**

7 bis rue Sainte-Rose

63000 CLERMONT-FERRAND

Tél : 04 73 19 04 83

Fax : 04 73 37 31 01

Email : [bsclermont@wanadoo.fr](mailto:bsclermont@wanadoo.fr)

Web : <http://www.fondation-abbé-pierre.fr>

Lundi, mercredi, vendredi de 8 h 45 à 16 h 30 - mardi et jeudi de 8 h 45 à 13 h 45

. l'accueil adhère au réseau des Boutiques Solidarité de la Fondation Abbé Pierre

. accueil de sans domicile fixe, de personnes sans famille, de chômeurs, de jeunes en difficulté, de personnes ayant besoin d'aide (ne concerne pas les mineurs non accompagnés)

. collations matin et midi, domiciliation du courrier, petits soins médicaux, douches, laverie, aide pour remplir des documents, téléphone, internet

### **AGIR ENSEMBLE CONTRE LE CHOMAGE ET LA PRÉCARITÉ (AC ! 63)**

77 bis avenue Edouard Michelin  
63000 CLERMONT-FERRAND  
Tél : 09 50 26 51 46 (pendant les permanences)/06 34 75 79 01 (hors permanences)  
Fax : 09 50 26 51 46  
Email : [ac63asso@free.fr](mailto:ac63asso@free.fr)  
Web : <http://ac63asso.free.fr>  
Du lundi au vendredi de 14 h à 18 h  
. défense des droits, accompagnement, lieu convivial

### **AIDE EN GARE, SOS VOYAGEURS**

Gare SNCF - Passage souterrain  
Avenue de l'Union Soviétique  
63000 CLERMONT-FERRAND  
Tél : 04 73 99 72 79  
Fax : 04 73 99 72 79  
Du lundi au vendredi de 9 h à 14 h et de 15 h 30 à 19 h 30  
. accueil, écoute des voyageurs et non voyageurs (personnes en détresse, jeunes sans ressource) et orientation selon nécessité vers des services spécialisés ou une structure adéquate  
. fourniture de collations, boissons chaudes, délivrance de bons douches et de produits d'hygiène

### **ASSOCIATION CE-CLER**

6 impasse des Rouges Gorges  
63100 CLERMONT-FERRAND  
Tél : 04 73 25 65 25  
Fax : 04 73 24 61 76  
Email : [association.ce-cler@orange.fr](mailto:association.ce-cler@orange.fr)  
. gestionnaire départemental du fonds d'aide aux jeunes, fonds de solidarité énergie (FSE)

### **ASSOCIATION D'ÉDUCATION POPULAIRE CLERMONT-LA PLAINE (AEP)**

47 rue de Tournoël - BP 11  
63018 CLERMONT-FERRAND CEDEX  
Tél : 04 73 24 47 39  
Fax : 04 73 23 38 58  
Email : [aep63@orange.fr](mailto:aep63@orange.fr)  
Contact : MME CHERRIER  
. dispose d'une navette s'adressant à des personnes à mobilité réduite ne pouvant accéder aux transports en commun traditionnels ou n'ayant pas les moyens d'avoir recours aux taxis

### **ASSOCIATION ECRITS**

MME LAURENT  
4 bis place de la Treille  
63000 CLERMONT-FERRAND  
Tél : 09 54 60 00 67  
Email : [info@association-ecrits.fr](mailto:info@association-ecrits.fr)  
Web : <http://www.association-ecrits.fr>  
. écrivain public : aide à la rédaction de courriers personnels ou administratifs, de CV, de rapports, ...

### **ASSOCIATION NATIONALE D'ENTRAIDE FÉMININE PUY-DE-DÔME (ANEF)**

15 rue Fontgiève  
63000 CLERMONT-FERRAND  
Tél : 04 73 31 98 88  
Fax : 04 73 31 98 87  
Email : [administratif@anef63.org](mailto:administratif@anef63.org)  
. propose un service accueil orientation pour toute personne le sollicitant, un centre d'hébergement et de réinsertion sociale, un accompagnement social lié au logement, un service accompagnement spécialisé RMI

### **AUXILIA - FORMATION ET AMITIÉ : UNE NOUVELLE CHANCE**

63000 CLERMONT-FERRAND  
Email : [auxiliab@club-internet.fr](mailto:auxiliab@club-internet.fr)  
Web : <http://www.auxilia-formation.org>  
. l'association propose des cours gratuits, par correspondance, pour aider les malades de longue durée, les handicapés, les détenus, les chômeurs, ... L'enseignement est doublé d'une attention amicale pour chaque élève (corrigé accompagné d'une lettre personnelle)

### **BANQUE ALIMENTAIRE AUVERGNE**

50 rue du Cheval  
63100 CLERMONT-FERRAND  
Tél : 04 73 25 17 17  
Fax : 04 73 24 97 72  
Email : [bancalim63@free.fr](mailto:bancalim63@free.fr)  
Web : <http://www.banquealimentaire.org>  
Du lundi au jeudi de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h - vendredi de 8 h à 12 h durant toute l'année  
. la banque alimentaire collecte des denrées auprès des industries agro-alimentaires et des grandes surfaces pour les remettre à des associations caritatives et des Mairies, par l'intermédiaire des CCAS du département, afin qu'elles soient redistribuées au plus démunis  
. mise en place du programme "Alimentation et insertion" ainsi que "l'équilibre alimentaire", en partenariat avec d'autres organismes et associations

### CHÔM'ACTIF

42 rue Auger  
63100 CLERMONT-FERRAND  
Tél : 04 73 92 14 04  
Fax : 04 73 90 54 40  
Email : [mncp.chomactif@wanadoo.fr](mailto:mncp.chomactif@wanadoo.fr)  
Web : <http://chomactif.fr>

Du lundi au vendredi de 9 h à 17 h

- . association d'entraide avec les chômeurs, de soutien à la recherche d'emploi et d'aide à la vie sociale
- . réseau de bénévoles accompagnateurs dans la recherche d'emploi, de logement, restaurant associatif
- . espace "Solidair'net" : accès à l'informatique, à la bureautique et à internet (du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h 30 - [solidair-net@laposte.net](mailto:solidair-net@laposte.net))
- . covoiturage

### COMMISSION DE SURENDETTEMENT

Banque de France  
15 cours Sablon  
63000 CLERMONT-FERRAND  
Tél : 04 73 40 69 24  
Fax : 04 77 40 69 50  
Web : <http://www.banque-france.fr>

- . tout consommateur se trouvant en situation de surendettement peut saisir la Commission de surendettement dont le secrétariat est assuré par la Banque de France. Le dossier déposé par le débiteur en difficulté pourra aboutir à une modification des modalités de règlement de ses dettes (allongement de la durée des remboursements, baisse des taux d'intérêt, ...)
- . mise en place d'une plate forme téléphonique destinée à répondre aux interrogations des particuliers sur le fonctionnement des comptes bancaires (infobanque), la procédure de surendettement et l'accès aux fichiers nationaux tenu par la Banque de France : 0 811 901 801 (du lundi au vendredi de 8 h à 18 h)
- . la Banque de France de Clermont-Ferrand est désormais équipée d'une borne Point Visio Public et peut répondre à vos questions via la soixantaine de bornes déployées dans la région Auvergne (renseignements sur le site <http://www.auvergne-pointvisiopublic.com>)

### CROIX-ROUGE FRANÇAISE (CRF)

Délégation départementale du Puy-de-Dôme  
14 rue Morny  
63100 CLERMONT-FERRAND  
Tél : 04 73 92 55 26  
Fax : 04 73 90 93 84  
Email : [dd63@croix-rouge.fr](mailto:dd63@croix-rouge.fr)  
Web : <http://63.croix-rouge.fr/>, [www.croix-rouge.fr/](http://www.croix-rouge.fr/)

Du lundi au vendredi de 14 h à 17 h 30

- . la délégation départementale anime, coordonne et contrôle les 4 délégations locales Croix-Rouge du Puy-de-Dôme : Ambert, Clermont-Ferrand, Issoire, Riom qui conduisent les actions suivantes : accueil, écoute, suivi psychologique, aide alimentaire, aide financière, vestiaire, aide au logement, aide à la réinsertion, secours divers, aide administrative, boutique bébé, illettrisme, visites aux malades, personnes âgées et handicapées, bibliothèques des malades dans les hôpitaux, domiciliation des étrangers, aide pour l'amélioration des conditions de vie des personnes détenues...

### CROIX-ROUGE FRANÇAISE - DÉLÉGATION LOCALE DE CLERMONT-FERRAND (CRF)

Centre associatif Jean Richepin  
21 rue Jean Richepin  
63000 CLERMONT-FERRAND  
Tél : 04 73 92 68 55  
Fax : 04 73 90 56 82  
Email : [dl.clermontferrand@croix-rouge.fr](mailto:dl.clermontferrand@croix-rouge.fr)  
Web : <http://clermont.croix-rouge.fr/>

Du lundi au jeudi de 14 h à 17 h 45 + mardi de 11 h à 13 h

### LES RESTAURANTS DU COEUR

6 rue Emilienne Goumy  
63000 CLERMONT-FERRAND  
Tél : 04 73 98 10 10  
Fax : 04 73 98 10 11  
Email : [ad63.siege@restosducoeur.org](mailto:ad63.siege@restosducoeur.org)  
Web : <http://www.restosducoeur.org>

- . distribution de paniers repas toute l'année pour les plus démunis
- . relais accueil : coiffeur, vestiaire, douches, laverie, blanchisserie, accueil logement (8 appartements d'urgence pour une durée maximale de 6 mois), consultations médicales, vétérinaires, coins bébé (conseils alimentaires, vêtements, jouets)
- . relais culture : activités culturelles diverses (théâtre, cinéma, dessin-peinture, vacances, écriture, alphabétisation, aide scolaire ...)
- . bus de la solidarité : Gare SNCF, place de Jaude et vers les bungalows, rue des Chandiot à Montferrand le week-end de 19 h à 22 h du 5 décembre au 29 mars : distribution de vêtements, nécessaires de toilette et repas chauds
- . février : repas chauds du lundi au vendredi à 19 h au Centre de distribution, rue Cuvier

### **SECOURS CATHOLIQUE**

Equipe locale de Clermont  
13 rue Louis Braille  
63000 CLERMONT-FERRAND  
Tél : 04 73 19 59 60  
Fax : 04 73 19 59 68

Email : [sc-clermont-ferrand-aab@secours-catholique.asso.fr](mailto:sc-clermont-ferrand-aab@secours-catholique.asso.fr)

Web : [http://www.secours-catholique.asso.fr/delegation/delegation\\_puy\\_de\\_dome.htm](http://www.secours-catholique.asso.fr/delegation/delegation_puy_de_dome.htm)

Lundi et mardi de 9 h à 11 h 30 et de 14 h à 16 h 30 - mercredi de 9 h à 11 h 30 - vendredi de 9 h à 11 h - Accueil "étrangers" le jeudi de 9 h à 11 h 30  
. le Secours Catholique analyse les causes d'exclusion et d'injustice, alerte l'opinion publique, agit sur les institutions, travaille en partenariat avec d'autres associations

. service enfance (aide aux devoirs, organisation de séjours, orientation vers des mouvements éducatifs), permet à des familles des séjours en vacances, attribue chaque semaine des secours financiers, aide au logement temporaire, aide aux détenus et à leurs familles, visite aux personnes âgées et aux malades

### **SECOURS CATHOLIQUE - CARITAS FRANCE**

Délégation départementale  
133 avenue de la République  
63051 CLERMONT-FERRAND CEDEX 02  
Tél : 04 73 98 27 37  
Fax : 04 73 98 27 35

Email : [sc-clermont-ferrand@secours-catholique.asso.fr](mailto:sc-clermont-ferrand@secours-catholique.asso.fr)

Web : [http://www.secours-catholique.asso.fr/delegation/delegation\\_puy\\_de\\_dome.htm](http://www.secours-catholique.asso.fr/delegation/delegation_puy_de_dome.htm)

Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h 30

. séjours vacances pour les enfants, participation à diverses activités (collecte alimentaire, ateliers divers, ...), aide au logement dans un projet défini, projet d'insertion recherche d'emploi avec le Corum Saint-Jean

### **SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS (SPF)**

Fédération du Puy-de-Dôme  
10 rue de Bien Assis  
63100 CLERMONT-FERRAND  
Tél : 04 73 42 27 40  
Fax : 04 73 42 27 49

Email : [contact@spf63.org/direction@spf63.org](mailto:contact@spf63.org/direction@spf63.org)

Web : <http://www.spf63.org/>

Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h

. aide alimentaire, vestimentaire, soutien à l'accès au logement, vacances en famille d'accueil, séjours en centres de vacances, vacances en famille, aide aux devoirs, sorties culturelles et loisirs

### **SOCIÉTÉ DE SAINT-VINCENT-DE-PAUL**

M. BOURDEAU

Président

Centre Diocésain de Pastorale  
133 avenue de la République  
63051 CLERMONT-FERRAND CEDEX 2  
Tél : 04 73 98 27 84  
Fax : 04 73 98 27 78

Web : <http://www.st-vincent-de-paul.org>

Mardi et jeudi de 15 h à 17 h (ou sur rendez-vous)

. visites à domicile ou dans les hôpitaux de personnes isolées, malades, âgées, soutien scolaire, aide et suivi d'étrangers en difficulté, aide alimentaire, financière, matérielle, morale, accompagnement et suivi des familles

### **LES MAINS OUVERTES**

17 rue Pierre et Marie Curie  
63360 GERZAT  
Tél : 04 73 25 77 09  
Fax : 04 73 25 77 21

Accueil du mardi au samedi de 9 h à 17 h - Dépôt jusqu'à 18 h 30 - Ventes au public jeudi et samedi de 14 h à 17 h

. accueil des personnes en état de marginalité, écoute, suivi, secours divers, propose des activités dans le but de réinsertion professionnelle

### **ACCUEIL DE JOUR - CCAS ISSOIRE**

30 rue de la Fontaine  
63500 ISSOIRE  
Tél : 04 73 55 18 62/04 73 89 71 30 (CCAS)  
Email : [ccasissoire@wanadoo.fr](mailto:ccasissoire@wanadoo.fr)  
Web : <http://www.issuire.fr>

. ouverture du 1er novembre au 31 mars

### **COMMUNAUTÉ EMMAÛS**

6 rue de l'Ache  
63290 PUY-GUILLAUME  
Tél : 04 73 94 71 99  
Fax : 04 73 94 18 20

Email : [emmaus63@wanadoo.fr](mailto:emmaus63@wanadoo.fr)

Web : <http://www.emmaus63.org/>

. ouvert toute l'année, 24 h/24

. accueil d'urgence d'hommes sans toit ni ressource

### **CROIX-ROUGE FRANÇAISE - DÉLÉGATION LOCALE DE RIOM (CRF)**

Maison des associations  
27 bis place de la Fédération - BP 40063  
63202 RIOM CEDEX  
Tél : 04 73 38 67 52  
Fax : 04 73 38 67 52  
Email : [dl.riom@croix-rouge.fr](mailto:dl.riom@croix-rouge.fr)  
Web : <http://riom.croix-rouge.fr/>  
Mercredi de 15 h à 17 h  
. colis alimentaires

### **LES RESTAURANTS DU COEUR**

Antenne de Riom  
2 rue Antoine Caux (ancienne Caserne de Pompiers)  
63200 RIOM  
Tél : 04 73 64 85 01  
Web : <http://www.restosducoeur.org>  
Mardi et vendredi de 14 h à 16 h 30 (fermeture en août)  
. distribution de repas pendant la période hivernale pour les plus démunis, aide à la personne, produits d'hygiène

### **SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS (SPF)**

2 rue Antoine Caux (Ancienne Caserne des Pompiers)  
63200 RIOM  
Tél : 04 73 38 37 51  
Email : [riom@spf63.org](mailto:riom@spf63.org)  
Web : <http://riom.spf63.org>  
Mercredi de 13 h 30 à 18 h  
. distribution des colis alimentaires aux familles nécessiteuses (1 fois/mois), des colis d'urgence sont donnés aux personnes de passage (SDF), le vestiaire est ouvert tous les jeudis, livres, musique, jouets  
. une écoute, une aide psychologique sont également présentes ; un aiguillage sur les services sociaux de la ville est possible

### **LES RESTAURANTS DU COEUR**

Maison des associations  
Place Francisque Fay  
63300 THIERS  
Tél : 04 73 31 54 36  
Fax : 04 73 31 54 36  
. distribution de nourriture et de vêtements, aide à la personne  
. les lundis et jeudis après-midi en hiver et les mardis après-midi en été

### **LIONS CLUB DE THIERS**

Restaurant du Parc de Geoffroy  
Avenue du Général de Gaulle  
63300 THIERS  
Réunion les 2ème et 4ème lundis du mois  
. aide aux plus démunis, aide aux services hospitaliers, participation à la vie des cités, lutte contre la cécité dans le monde

### **SECOURS CATHOLIQUE**

MME DE SOUBEYRAN  
7 place des Martyrs  
63300 THIERS  
Tél : 04 73 80 50 72  
Lundi et jeudi de 14 h à 16 h  
. distribution alimentaire, aides diverses, accompagnement des personnes  
. Vet-Boutique : association du vêtement pour l'insertion et l'emploi. Vêtements vendus à bas prix. Mardi, mercredi et vendredi de 15 h à 17 h - jeudi et samedi de 9 h à 11 h

### **SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS (SPF)**

M. MORAND  
Place Francisque Fay  
63300 THIERS  
Tél : 04 73 80 52 27  
Lundi de 14 h 30 à 16 h 30 et le mercredi de 13 h à 16 h 30  
. colis alimentaires, vestiaires adultes et enfants, literie, vaisselle, petits meubles

### **TOUS ENSEMBLE "DES THIernoIS S'ORGANISENT POUR L'URGENCE SOCIALE"**

11 rue des Gramonts  
63300 THIERS  
Tél : 04 73 80 62 88  
Email : [tousensemble.thiers@orange.fr](mailto:tousensemble.thiers@orange.fr)  
Lundi, mardi et jeudi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h  
Contact : MME BROSCHE  
Email : [tousensemble@gmail.com](mailto:tousensemble@gmail.com)  
. réalisation de projets économiques, alternatifs locaux créateurs d'emplois. Développement de toutes initiatives permettant le financement de ses actions. Collecte et recyclage du carton, collecte et valorisation du bois revendu à bas prix à toutes personnes précaires ou en difficultés passagères

## IX- AUTRES FORMES D'AIDES

### 1) Aide pour le service du téléphone

#### Réduction sociale téléphonique :

Certaines personnes (bénéficiaires RSA, AAH, ASS, certains invalides de guerres) titulaires d'une ligne téléphonique fixe, peuvent bénéficier d'une réduction de leur facture de téléphone.

Le montant, fixé chaque année, est de 4,21 € HT par mois. Les opérateurs doivent s'y conformer ou appliquer un montant plus favorable pour les consommateurs. A titre d'exemple, chez France Télécom, l'abonnement comprenant la réduction sociale téléphonique s'élève à 5,43 € HT par mois (au lieu du tarif normal de 13,38 € HT).

L'abonné doit faire parvenir sa demande à l'organisme gestionnaire de la prestation (CAF, Pôle emploi ou MSA) au titre de laquelle le droit à la réduction sociale est ouvert. Celui-ci délivre une attestation à l'abonné. L'abonné doit transmettre cette attestation, accompagnée du nom de l'opérateur qui le dessert et du numéro de sa ligne téléphonique, au prestataire chargé de la gestion du dispositif de réduction sociale téléphonique.

La réduction sociale est accordée, puis reconduite, par période de 12 mois après vérification des droits de l'abonné.

#### Prise en charge des dettes téléphoniques :

Les personnes en situation d'exclusion sociale peuvent solliciter une aide pour assurer le paiement de leur dette téléphonique. Les dépenses prises en charge concernent uniquement l'abonnement au service téléphonique fixe et les communications nationales vers des abonnés au service téléphonique fixe ou mobile.

Les personnes concernées doivent s'adresser, au plus tard dans les 30 jours qui suivent la mise en demeure signifiée par l'opérateur téléphonique, au secrétariat d'une commission départementale chargée de l'examen des dossiers d'endettement téléphonique. Les personnes qui saisissent la commission bénéficient, à partir du moment où celle-ci a avisé l'opérateur, d'un accès restreint aux services gratuits et d'urgence. Cette obligation pour l'opérateur cesse une fois que le préfet a statué sur la demande de prise en charge et au plus tard 90 jours après la date de réception par l'abonné de la mise en demeure. Le préfet statue sur les demandes en tenant compte du niveau de ressources, de la situation familiale du demandeur et des justifications apportées à l'appui de la demande. La dette pourra être totalement ou partiellement couverte selon les cas.

Source : <http://vosdroits.service-public.fr>

### 2) Maintien du service de l'électricité

Les consommateurs d'électricité disposant de faibles ressources peuvent bénéficier, sur leur demande et pour leur résidence principale, d'un tarif spécial "de première nécessité" pour alléger leurs factures d'électricité.

Ce dispositif est ouvert aux personnes titulaires d'un contrat de fourniture d'électricité d'une puissance inférieure ou égale à 9 kVa, et dont le montant mensuel des ressources est celui qui ouvre droit à la Couverture Maladie Universelle Complémentaire (CMU-C). Lorsque plusieurs contrats de fourniture d'électricité sont conclus au sein d'un même foyer, le tarif de première nécessité ne s'applique qu'à un seul des ces contrats.

Il s'agit : d'une réduction de l'abonnement en électricité, ainsi que d'une réduction sur les 100 premiers kilowatt-heures consommés par mois. Le montant total de ces deux réductions peut varier de 30 à 50 % selon le nombre de personnes que compte le foyer.

Les organismes d'assurance maladie communiquent aux fournisseurs d'électricité, au plus tous les trimestres, les noms, prénoms et adresses des consommateurs qui sont susceptibles de bénéficier du tarif de première nécessité ainsi que le nombre de personnes que compte le foyer. A partir des informations fournies par les organismes d'assurance maladie, les fournisseurs d'électricité adressent à leurs consommateurs une attestation à remplir et à leur renvoyer.

La réduction est accordée pour une durée de 1 an, renouvelable après validation des droits par les organismes d'assurance maladie.

Le bénéfice du tarif de première nécessité se cumule, depuis le 15 août 2008, avec le tarif spécial de solidarité accordé aux personnes disposant de faibles ressources pour réduire leurs factures de gaz naturel, Et avec les aides proposées par le Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL) et notamment avec l'aide accordée en cas de factures impayées.

Source : <http://vosdroits.service-public.fr>

### 3) Maintien du service de l'eau

Les personnes ou familles en situation précaire peuvent demander à bénéficier d'une aide exceptionnelle lorsqu'elles ne peuvent plus faire face à leurs dépenses d'eau.

Elle consiste en une prise en charge financière de tout ou partie des factures d'eau non acquittées et au maintien de la fourniture de l'eau jusqu'à la décision faisant suite à la demande d'aide des intéressés.

Les personnes qui sont abonnées directement à un service de distribution d'eau doivent présenter leurs demandes d'aide aux impayés au service social du conseil général, au centre communal d'action social ou à la caisse d'allocations familiales. Une commission solidarité eau est ensuite chargée d'examiner ces demandes. Elle peut décider d'une prise en charge totale ou partielle de la facture d'eau impayée. Elle peut en outre être amenée à réexaminer une demande dans le cas où tous les éléments nécessaires n'auraient pas été portés à sa connaissance lors du premier examen.

Pendant le délai de traitement des demandes et tant que la commission ne s'est pas prononcée, aucune coupure d'eau ne peut-être effectuée par le distributeur d'eau.

Pour les personnes qui ne sont pas abonnées directement à un service de distribution d'eau, notamment celles qui habitent des logements collectifs et qui paient l'eau dans leurs charges, la demande d'aide aux impayés relève du Fonds de solidarité pour le logement (FSL).

Pour toute information, s'adresser au service social du Conseil Général, à son distributeur d'eau, au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), à la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS) (Pôle DDASS) de son département.

Source : <http://vosdroits.service-public.fr>

#### 4) Aide aux transports

Pour faciliter les déplacements sur le réseau TER Auvergne et favoriser l'insertion sociale et professionnelle, la région Auvergne met en place **la carte Billet Solidarité (BS)** qui donne droit à une réduction de 75% sur l'achat de chaque billet.

Cette carte s'adresse aux résidents en Auvergne :

- demandeurs d'emploi non imposables indemnisés à moins de 80 % du SMIC,
- demandeurs d'emploi non imposables ayant épuisé leurs droits,
- jeunes de moins de 26 ans en projet d'insertion,
- salariés (y compris contrats aidés) à temps partiel ayant un revenu inférieur à 80 % du SMIC, inscrits au Pôle Emploi et non imposables,
- bénéficiaires du RSA,
- bénéficiaires de la couverture médicale universelle complémentaire (CMU-C),
- bénéficiaires de l'Allocation Adulte Handicapé (AAH).

Les formulaires de demande sont à retirer dans les gares SNCF, les agences Pôle Emploi et les missions locales.

Pour en savoir plus : 0 820 024 355, <http://www.ter-sncf.com/auvergne>

## X- LES ORGANISMES D'AIDE AUX DEMANDEURS D'EMPLOI

Consultez la fiche EIJ n° 3.01 : "Rechercher un emploi".